

IdCadre - notre cadre de travail

En participant aux activités de l'Institut du Commerce, chaque adhérent s'engage à respecter le cadre déontologique et le cadre de confiance qui sont rappelés en introduction de toutes les activités.

CADRE DÉONTOLOGIQUE

Les participants aux réunions de l'Institut du Commerce doivent garder présent à l'esprit que l'objectif de celles-ci est de permettre **d'améliorer la compétitivité et la productivité des entreprises** pour fournir plus de valeur aux consommateurs et aux utilisateurs finaux. Dans la mesure où les actions de l'Institut du Commerce impliquent la collaboration d'entreprises qui par ailleurs sont en compétition entre elles, une grande attention doit être apportée **au respect des règles de la concurrence**.

L'Institut du Commerce n'entrera dans **aucune discussion, activité ou démarche**, qui pourrait, de sa part ou de celles de ses membres et participants, **enfreindre les lois de la concurrence**.

A titre d'exemple, les membres de l'Institut du Commerce et les participants des réunions **ne doivent pas débattre, communiquer ou échanger d'informations commerciales confidentielles**, y compris des informations non publiques sur les prix, la stratégie marketing et publicitaire, les coûts et les revenus, les conditions commerciales, les contrats avec les prestataires, dont les stratégies d'achats, les contrats d'approvisionnement, les programmes commerciaux et de distribution.

Ceci s'applique non seulement aux **réunions officielles** mais aussi aux **discussions informelles** avant, pendant et après les réunions.

CADRE DE CONFIANCE

En rejoignant une activité de l'Institut du Commerce, j'adhère aux valeurs décrites dans le cadre de confiance :

Intention créatrice et responsable : je m'engage à répondre à notre objectif commun de création de valeur pour le vivant, la société et les entreprises, en considérant les attentes des consommateurs, les besoins spécifiques de chaque acteur, les enjeux sociaux et les impacts de nos décisions sur la biosphère et les générations futures.

Démarche collaborative et bienveillante : j'adopte une posture collaborative et bienveillante vis-à-vis des autres participants et des membres de l'Institut du Commerce. Mes interventions contribuent au bien commun et ne sauraient s'apparenter en aucun cas à une démarche commerciale, avant, pendant et après les réunions.

Loyauté et confidentialité : je respecte les règles de confidentialité, d'équité et de loyauté envers les prestataires et les participants qui partagent leurs supports, approches, méthodes, points de vue. En aucun cas je ne diffuse les informations transmises par l'un à son concurrent au risque de lui transférer un avantage concurrentiel. Je respecte la confidentialité des documents réservés aux adhérents.

Afin de garantir la maîtrise des informations diffusées dans les comptes-rendus des réunions, notamment en visio, seule l'équipe de l'Institut du Commerce peut avoir éventuellement recours à une IA, en informant les participants au début de la réunion